

Allianz SE

Group Communications and Corporate Responsibility

Media Release

Allianz fixe des objectifs climatiques pour certaines classes d'actifs du portefeuille d'investissement de ses clients assurés et opère un virage stratégique d'ampleur en faveur du développement durable

- Premier objectif intermédiaire vers la neutralité climatique pour l'investissement des fonds des assurés d'ici 2050
- Réduction de 25 pour cent des émissions de gaz à effet de serre pour les actions et les obligations d'entreprise
- Investissements immobiliers placés sur une trajectoire de 1,5 °C à horizon 2025
- Nouvelle stratégie de développement durable fixant des objectifs ambitieux pour la protection du climat et le progrès social

Munich, 14 janvier 2021

Allianz annonce pour la première fois des objectifs intermédiaires concrets de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour son portefeuille d'investissement des fonds des assurés, mettant en œuvre son objectif affiché de neutralité climatique d'ici 2050. D'ici 2025, les émissions de certaines classes d'actifs du portefeuille d'investissement des assurés devront être réduites de 25 % par rapport à 2019. En plus des critères d'investissement traditionnels, la compatibilité avec l'objectif de 1,5 °C de l'accord de Paris sur le climat sera examinée à l'avenir pour toutes les actions et obligations d'entreprise. En outre, d'ici 2025, les émissions totales de tous les biens immobiliers dans lesquels Allianz investit suivront des trajectoires de 1,5 °C scientifiquement étayées. Allianz rendra compte de ses progrès chaque année, en faisant preuve de transparence à l'égard de ses clients et du grand public.

Allianz soutient la transition vers une économie respectueuse du climat en adoptant une approche ambitieuse en matière de développement durable pour ses segments d'activité et ses opérations. Au cours des cinq prochaines années, l'entreprise s'engage donc également à réduire de 30 % les émissions de gaz nocifs pour le climat, liées à ses opérations (par rapport à 2019). Allianz propose déjà de nombreux produits et solutions sur mesure offrant

des avantages environnementaux ou sociaux et occupe une position de leader dans le financement des énergies renouvelables. « *En matière de changement, nous commençons par nous-mêmes – pour ensuite accompagner les autres vers la neutralité carbone. Nous sommes convaincus que la prise en compte du climat et du développement durable aura un impact sur notre stratégie d'investissement* », explique Günther Thallinger, membre du Board d'Allianz SE en charge des investissements et de l'ESG. « *Cela nous permet d'atténuer les risques climatiques et de tirer parti des opportunités offertes par des modèles économiques orientés vers l'avenir* ».

La réduction de l'empreinte carbone de ses portefeuilles est réalisée par étapes de cinq années. À terme, les entreprises qui répondent au profil d'investissement d'Allianz et suivent une trajectoire de 1,5 °C seront de plus en plus nombreuses dans le portefeuille. Cette approche est mise en œuvre, entre autres, à travers un dialogue actif avec les entreprises et la définition d'objectifs de protection du climat. La réduction des émissions est également obtenue par de nouveaux investissements dans des technologies respectueuses du climat et par l'absence d'investissements dans des modèles économiques à forte intensité carbone.

« *L'année écoulée l'a clairement montré : les marchés et les pays doivent apprendre à gérer de nouveaux risques comme les pandémies, le changement climatique et la tension sociale. Il s'agit de la tâche la plus importante dans la décennie à venir pour façonner une économie et une société durables* », indique Oliver Bäte, Chairman du Board d'Allianz SE. « *Nous allons donc renforcer nos partenariats avec les responsables politiques, les entreprises et la société civile pour un avenir respectueux du climat et socialement juste* ».

Les partenariats intersectoriels et internationaux sont considérés comme des leviers importants pour relever les défis mondiaux. Aux côtés de ses partenaires du réseau de la Net-Zero Asset Owner Alliance (AOA) placée sous l'égide des Nations Unies, Allianz a par ailleurs conçu les méthodologies qui sous-tendent l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le protocole de fixation des objectifs ([Target Setting Protocol](#)), publié pour consultation et désormais disponible dans sa version définitive, est fondé sur les dernières recherches internationales sur le climat et figure à l'heure actuelle parmi les recommandations les plus ambitieuses en matière de climat à l'usage des investisseurs. Forte aujourd'hui de 33 membres, l'AOA entend continuer à se développer et à promouvoir l'adoption de ses normes de protection du climat dans le secteur financier.

Allianz continue de renforcer ses choix stratégiques en faveur du développement durable. À partir du 1^{er} janvier 2021, Line Hestvik prendra la tête de la fonction nouvellement créée de Chief Sustainability Officer (CSO) à l'échelle du Groupe. Directement rattachée au Board d'Allianz, elle mettra en œuvre la nouvelle stratégie de développement durable d'Allianz sur tous les marchés. Outre l'intégration renforcée du développement durable dans les activités principales, la part de l'électricité verte dans les opérations sera portée à 100 % d'ici 2023 et l'utilisation du plastique à usage unique et du papier continuera à être réduite. Dans son engagement social, Allianz prévoit d'accroître son soutien aux enfants et aux jeunes défavorisés, en particulier dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la résilience.

**Ceci est une traduction du communiqué de presse en anglais.
Vous pouvez retrouver la version originale [ici](#).**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Contacts Presse Allianz SE

Christiane Hach +49 89 3800 7679, christiane.hach@allianz.com
Anja Rechenberg +49 89 3800 4511, anja.rechenberg@allianz.com

Contact presse Allianz France

Anne-Sandrine Cimatti +33 1 58 85 21 55, anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

À propos d'Allianz

Le groupe Allianz est l'un des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers au service de plus de 100 millions de particuliers et d'entreprises dans plus de 70 pays. Ses clients bénéficient d'une gamme complète de services d'assurance (dommages, vie, santé, etc.) et d'assistance (assurance-crédit, assurance commerciale). Allianz est l'un des plus grands investisseurs au monde, avec plus de 740 milliards d'euros sous gestion pour le compte de ses clients. Ses conseillers Allianz Global Investors et PIMCO gèrent en outre 1 600 milliards d'euros d'actifs tiers. Grâce à l'intégration systématique de critères écologiques et sociaux dans nos processus d'affaires et décisions d'investissement, nous occupons la première place de l'indice de durabilité Dow Jones (secteur des assurances). En 2019, plus de 147 000 collaborateurs ont généré un chiffre d'affaires total de 142 milliards d'euros et un bénéfice d'exploitation de 11,9 milliards d'euros à l'échelle du groupe.

Ces données sont, comme toujours, soumises à l'avis de non-responsabilité ci-dessous.

Mise en garde sur les déclarations prospectives

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la direction de la société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus. Des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels sont possibles.

Ces écarts peuvent survenir, sans s'y limiter, à cause de : (i) changements dans la conjoncture économique et les marchés, en particulier ceux des activités de base du groupe Allianz, (ii) le comportement des marchés financiers (particulièrement la volatilité, la liquidité et les événements de crédit), (iii) la fréquence et la gravité des sinistres assurés, y compris les catastrophes naturelles, et les charges associés aux sinistres assurés (iv) les niveaux et tendances de mortalité et morbidité, (v) les taux de conservation, (vi) l'ampleur des risques de crédit, surtout dans les activités bancaires, (vii) les taux d'intérêt, (viii) les taux de change, notamment le taux EUR/USD, (ix) l'évolution du contexte législatif et réglementaire, y compris les dispositions fiscales, (x) l'impact des acquisitions, y compris les problèmes d'intégration connexes et les mesures de réorganisation, et (xi) d'autres facteurs coopératifs généraux, à une échelle locale, régionale, nationale ou mondiale pour chacun des cas énoncés. Une grande partie de ces facteurs est plus susceptible de se produire ou d'avoir des effets plus prononcés en cas d'activités terroristes et les conséquences qui y sont associées.

Aucune obligation de mise à jour

La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs ou informations contenues dans les présentes, sauf les informations dont la diffusion est requise par la loi.

Protection de la vie privée

Allianz SE s'engage à protéger vos données personnelles. Pour en savoir plus, [consultez notre Déclaration de confidentialité](#).

Mis en forme : Allemand (Allemagne)

Mis en forme : Allemand (Allemagne)

Mis en forme : Allemand (Allemagne)

Code de champ modifié

Mis en forme : Allemand (Allemagne)

Code de champ modifié

Mis en forme : Allemand (Allemagne)

Mis en forme : Allemand (Allemagne)